

# Une révolution pour le handicap

**LOGEMENT** Jeunes travailleurs et travailleurs déficients intellectuels résident en centre-ville sous

un même toit, le Cairn. Une première en Aquitaine.

Ces jeunes prennent enfin leur envol. En quelques semaines à peine, chacun de nous a pu constater qu'ils ont gagné en autonomie ». Marianne Paparemborde, éducatrice spécialisée dans la nouvelle résidence le Cairn du boulevard Alsace-Lorraine, constate chaque jour les progrès réalisés par une quinzaine de jeunes déficients mentaux.

« La cohabitation n'a commencé que depuis quelques mois, mais tout le monde s'accorde à dire que c'est déjà une belle réussite. »

Philippe Mahé, directeur du foyer des Jeunes travailleurs Pau-Pyrénées.

Tous ont un travail et vivent pour la première fois dans leur propre appartement. Et c'est une première sur la région : ils partagent cette résidence avec 22 personnes du foyer des Jeunes travailleurs.

## Des sorties communes pour les deux groupes

« La cohabitation n'a commencé que depuis quelques mois, mais tout le monde s'accorde à dire que c'est déjà une belle réussite », assure Philippe Mahé, directeur du foyer des Jeunes travailleurs Pau-Pyrénées.

Les parties communes de cette résidence sont partagées entre les déficients mentaux et les jeunes travailleurs. Ils se croisent au coin laverie, devant la télé, dans la salle informatique et devraient bientôt profiter de sorties et d'animations communes. « Nos jeunes travailleurs qui occupent ces appartements sont tous volontaires et plutôt fiers de faire partie de cette première expérience dans le monde du handicap. Tous ont également accepté d'être formés sur les mesures en cas d'incendie », précise Philippe Mahé.

Côté sécurité, un veilleur de nuit a été recruté pour surveiller

le site. Et pour les jeunes déficients, les repas du soir sont encadrés par des éducateurs spécialisés qui assurent aussi une permanence le matin, entre 7 h et 9 h, puis le soir de 17 h à 22 heures.

## Un loyer de 410 €

Les parents des jeunes handicapés ont aussi dû prendre leurs marques. Beaucoup s'attendaient à revoir leur progéniture regagner leurs pénates les week-ends. Finalement, c'est eux qui viennent leur rendre visite. « Nos jeunes ont appris à aller s'acheter quelques courses à la supérette pour préparer leur petit-déjeuner dans leur kitchenette. Et ils les gèrent plutôt bien leur budget, dont le loyer de 410 €, qui est payé grâce à leur travail. Ils ont aussi fêté le premier de l'An entre eux et un couple s'est même formé », relève Patrick Renard, président de Vivre en ville, à l'origine de ce projet pour l'association Grandir ensemble.

Tous ces jeunes se connaissent depuis longtemps et ont toujours bénéficié de la mixité dans le cadre de leur scolarité. Et pour se rendre à leur travail, le plus souvent en ESAT (Établissement et services d'aide par le travail), chacun a pris l'habitude d'emprunter les transports en commun qui passent en bas de la résidence, juste en face de l'église Notre-Dame.

## Vers une autonomie plus complète

Reste à savoir comment évoluera ce concept. Les jeunes travailleurs gérés par le foyer Michel-Hounau ne restent en moyenne que 5 à 6 mois dans leur appartement. Le taux de rotation devrait être beaucoup plus réduit du côté de l'association Vivre en ville. « Nous pensons cependant que certains de nos jeunes les plus autonomes pourraient après cette expérience vivre dans des appartements classiques », indique Patrick Renard.

### ■ BÉNÉDICTE MALLET

Vivre en ville, 12 avenue Saint-Jammes. Tél. 05 47 41 49 76.

vivreenville@neuf.fr



Après le travail, ces jeunes sont désormais autonomes dans leur appartement.

© JEAN-PHILIPPE GIONNET

Les repas du soir, pris en commun, sont encadrés par des éducateurs spécialisés.



Une des originalités du Cairn réside dans sa salle commune avec bar, télé et baby-foot, partagée par tous les jeunes travailleurs. Un lieu de vie fort apprécié.

© JEAN-PHILIPPE GIONNET



Philippe Mahé, directeur du Foyer des Jeunes travailleurs a été séduit par la démarche des parents des déficients intellectuels, dont Patrick Renard, président de Vivre en ville. © JEAN-PHILIPPE GIONNET

## « Un projet original et donc très complexe ! »



**Michel Pellier**  
Directeur général  
d'Habitelem

### » INTERVIEW

#### Quelles ont été les motivations d'Habitelem pour construire ce type de résidence mixte ?

Nous avons été touchés par la démarche de l'association Vivre en ville. Ces parents de jeunes déficients intellectuels s'inquiétaient alors de l'avenir de leurs enfants. Ils ne trouvaient pas de

solution pour leur offrir un lieu où ils seraient autonomes. C'était le combat de leur vie. Nous avons donc décidé de prendre le problème à bras-le-corps en leur proposant le terrain que nous venions d'acquérir sur le boulevard Alsace-Lorraine. Il est idéalement situé et desservi par les transports en commun.

#### Pourquoi ce projet a-t-il mis si longtemps à sortir de terre ?

Nos premières rencontres ont en effet commencé en 2007. Nous avons ensuite entamé les démar-

ches pour porter financièrement et administrativement ces démarches en classant la résidence dans le type « Foyer handicapé » qui se rapprochait alors le plus de ce projet. Mais nous nous sommes alors rendus compte que la construction de seulement 15 foyers n'était pas viable, compte tenu des frais que cela allait engager. Il a donc fallu inventer « un OVNI administratif » !

#### C'est la raison de la participation de Foyer Habitat jeunes Pyrénées ?

Oui. Ils nous ont amené leur savoir-faire en matière de gestion d'établissement et la possibilité de construire 15 appartements supplémentaires. Résultat, le projet tient aujourd'hui la route et nous en sommes fiers car il correspond à nos valeurs sur le « bien vivre ensemble ». Nous ne générerons pas de profit mais nous voyons maintenant que ce type de projets est dans l'air du temps. Certains pensent au logement intergénérationnel, par exemple.

■ RECUEILLIS PAR B. M.

### » REPÈRES

■ **Près de 3 millions d'euros.** Cette résidence imaginée par l'architecte Lamaison a ensuite été finalisée par Julien Camborde. Le projet a été porté via les fonds propres du bailleur social Habitelem. 1,9 million d'euros ont été empruntés via la Cilsco. 1 million a été apporté via des subventions (État : 320 000 € ; Ville : 120 000 € ; Agglo : 260 000 € ; Conseil général : 140 000 € ; Conseil régional : 154 000 € et 30 000 € de la Caf).

■ **Le Foyer Habitat Jeunes Pau Pyrénées** gère au total 208 logements via 25 salariés.

■ **Pourquoi le Cairn ?** Les habitudes des randonnées connaissent bien ce terme. Le cairn est un tas de pierres que l'on entasse pour guider les promeneurs. « Cela correspondait parfaitement à notre projet : chacun pose sa pierre pour prendre le même chemin », indique Patrick Renard, président de Vivre en ville.

■ **Inauguration de la résidence le 22 février.**